

> Janvier 1999, pages 10 et 11

Au Congo, de la rébellion à l'insurrection

PAR CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH

SI les observateurs ont beaucoup disserté sur les motivations des puissances voisines, qui ont voulu profiter de la faiblesse d'un géant réduit à l'état de bateau ivre, on ne sait, en revanche, quasiment rien sur les mouvements qui affectent la société du Congo-Kinshasa elle-même. Or, aussi bien à l'Est (Goma) qu'à l'Ouest (Kitoma), ce ne sont pas des « rébellions » qui se sont produites, mais une insurrection.

Les oppositions « tribales », présentées comme le principal élément d'analyse, ont été surestimées. Ainsi le terme Banyamulenge (1) a-t-il été utilisé abusivement. Le maréchal Mobutu avait pris ces populations pour cible entre 1994 et 1996, provoquant dans le Kivu une guerre civile, largement alimentée par les fuyitifs rwandais « hutus », déjà auteurs de massacres dans leur pays. Puis, Kigali a récupéré le groupe à son profit au nom de l'identité culturelle « tutsie », concept qui mériterait d'être revisité (2). La « rébellion » en cours serait donc fomentée par les Banyamulenges, restés avant tout des Tutsis. D'où la confusion permanente entre ethnies et nationalités.

Si les paysans banyamulenges ont une forte originalité provinciale, ils ne sont pas moins congolais, comme le sont devenus, après (et non avant) eux, la plupart des habitants du Shaba. En effet, au lendemain de la première guerre mondiale, l'union minière du Haut-Katanga a entrepris, pour exploiter ses énormes réserves de cuivre congolaises, de stabiliser dans cette région parmi les plus sous-peuplées d'Afrique des dizaines, voire des centaines de milliers de travailleurs importés avec leur famille du Ruanda-Urundi. A l'époque, ces deux royaumes servaient déjà de réservoir de main-d'œuvre à la colonie voisine — c'était la véritable raison pour laquelle le mandat international en avait été confié à la Belgique (3).

En Afrique centrale comme ailleurs, les frontières sont des lieux de passage et de médiation autant que des barrières ; de part et d'autre circulent les gens, le travail, les idées et les langues. Qualifier ces phénomènes d'« ethniques » est réducteur : la question est nationale et ne peut pas se comprendre avec des raisonnements simplistes, en opposant par exemple « bantous » et « nilotiques » (groupe de langues parlées dans la région du haut Nil) — même si les événements récents ne contribuent pas à atténuer la confusion. Il s'agit, à proprement parler, d'un contresens raciste, puisque le terme « bantou » se réfère à une vaste famille linguistique, et que les Tutsis (de même langue que les Hutus) sont bantouphones. On pourrait, à l'extrême rigueur, se référer aux langues dominantes de communication entre l'est et l'ouest de l'ex-Zaïre : swahiliphones contre lingalaphones.

Refus du tribalisme

Les analystes internationaux ont trop rapidement évacué le poids de la dictature du maréchal Mobutu, qui a pourtant duré une génération. Or celle-ci a décimé les élites intellectuelles : ceux qui n'ont pas été supprimés ont été condamnés à l'exil. Cela explique que les opposants, de la base au sommet, se soient montrés prêts à tout pour y mettre un terme, y compris à utiliser M. Laurent-Désiré Kabila. Au Congo, mis à part les brèves semaines d'euphorie qui ont suivi, en mai 1997, la chute du dictateur honni, personne ne se faisait d'illusion sur lui.

Le nouveau chef, comme le précédent, achète les faibles et supprime les autres. Les petits, terrorisés, se soumettent ; certains peuvent arguer que l'essence n'a pas augmenté, que le prix du bus est resté à 60 000 zaires pendant un an et que la corruption est moins éhontée. Mais, du point de vue politique, on estime souvent que MM. Mobutu et Kabila se valent et que M. Etienne Tshisekedi, moins populaire qu'on ne le dit, est un homme de la vieille génération, trop attaché au privilège de l'« ancienneté » pour adhérer aux principes de la représentation démocratique.

« *Kabila, c'est le tribalisme, la dictature. Nous refusons le tribalisme. Nous voulons une armée nationale, unie, et nous voulons nos salaires* », s'exclamait de manière significative un jeune Congolais (4). Les ex-Zairois revendiquent un Etat de droit, des écoles, des soins de santé et du travail ; mais ils se montrent aussi méfiants. Ainsi, personne — sauf des enfants perdus, pas même une armée en déroute — n'a pris parti, dans les premières semaines, contre le mouvement insurrectionnel. Nombreux étaient ceux qui tenaient d'abord à s'assurer que ce mouvement serait plus « réel » que le précédent.

Le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) fut, dès l'origine, un mouvement politique : le 12 août 1998, des membres de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), lancée initialement par M. Laurent-Désiré Kabila, déçus par son retour au mobutisme, se réunissent à Goma, dans l'est du pays, pour constituer le RCD. Leur but : amorcer un changement social.

Parmi eux, M. Arthur Zahidi Ngoma, juriste formé en France et ancien fonctionnaire de l'Unesco, originaire du Maniema, rentré au Zaïre en 1992 pour la Conférence nationale (5) ; il a cru au début en M. Laurent-Désiré Kabila, et fut même prêt à devenir premier ministre. Mais, le 25 novembre 1997, il avait eu le courage, malgré l'interdiction officielle, de convoquer les assises des Forces du futur, sa formation politique, et d'accuser M. Kabila de collusion avec des forces étrangères.

M. Ernest Wamba dia Wamba, élu président du RCD, originaire du Bas-Congo, est un intellectuel démocrate, de même que le secrétaire général du Rassemblement, M. Jacques Delpechin, universitaire marxiste d'origine métisse. Exilé politique comme M. Wamba, il a enseigné aux Etats-Unis, et publié un remarquable essai sur l'histoire de son pays (6). M. Wamba a fui le Congo dès les années 60 et fait ses études supérieures aux Etats-Unis (sa femme est américaine). Il fut emprisonné en 1981 par le maréchal Mobutu, qui ne le relâcha qu'à la suite d'une campagne internationale.

Les autres opposants sont loin d'appartenir à un seul groupe. Le commandant Jean-Pierre Ondekane vient de la province de l'Equateur, le commandant Sylvain Buki du Shaba. Quant au commandant Emile Michial, il a aussi refusé une lecture tribaliste de la révolution : « *On pourrait dire que je suis angolais, car j'ai passé vingt-trois ans en exil là-bas sous Mobutu. Je suis rentré avec Kabila en 1997. Nous étions venus pour la libération, mais Kabila nous a déçus en développant le tribalisme.* » En revanche, il est possible que les raisons de M. Bizima Karaha ou de M. Deogratias Bugera, ancien président de l'AFDL — tous deux Banyamulenges originaires du Kivu, qui se sont

affirmés à leur tour hostiles au nouveau régime -, soient moins claires.

La déclaration politique du RCD appelle le peuple congolais à opposer « *une résistance farouche à toute tentative de division tribale, de violence, d'intolérance et autre appel au meurtre* » et revendique « *l'établissement d'un régime démocratique fondé sur une légitimité réellement populaire* ».

C'est M. Kabila lui-même qui, comme l'avait fait avant lui le maréchal Mobutu, a façonné de la résistance une version tribale, qui a lancé ce slogan de « *menace sur la civilisation bantoue* », ou qui a présenté la proposition d'entente des Etats interlacustres comme une menace contre la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Or les Occidentaux, dont la source majeure d'information est gouvernementale, sont abusés par le même leurre que celui agité naguère par les extrémistes rwandais au pouvoir, et qui ont donné d'événements politiques une version tribaliste.

Ce sont M. Laurent-Désiré Kabila et ses partisans qui ont appelé à la chasse au faciès à Kinshasa, qui ont organisé les meurtres. Le président autoproclamé est en train de tromper son peuple déjà si durement éprouvé, et de freiner de façon dramatique la démocratisation, en laissant un espace à toutes les dérives de la part, d'un côté, des franges exaspérées d'affamés nationaux et, de l'autre, des Etats voisins.

L'amalgame est d'autant plus aisé qu'à l'est le récent génocide a tué au printemps 1994 entre cinq cent mille et un million de Rwandais hostiles à un gouvernement extrémiste qui jouait à fond la carte « hutue ». Au Rwanda et au Congo (mais pas au Burundi, où les « Tutsis » au pouvoir ne peuvent revendiquer un martyre analogue), la référence tutsie a donc pris une connotation quasi mythique de « peuple élu » appelé à faire triompher la modernisation démocratique. Cela correspond à une réalité certaine, puisque l'ancienne aristocratie tutsie, naguère très favorisée par la colonisation belge, a majoritairement contribué à la genèse des milieux intellectuels de la région des Grands Lacs.

Cette aura rejaillit sur les Banyamulenges du Kivu, invoqués de façon tantôt naïve, tantôt meurtrière, comme le fer de lance de la lutte contre la dictature : celle du maréchal Mobutu d'abord, celle de M. Kabila ensuite, si bien que l'on retient non pas que certains d'entre eux s'élèvent avec constance contre la dictature, mais qu'ils sont tutsis (on pourrait au moins dire : « de culture tutsie »).

C'est la nation qui génère l'Etat, et non l'inverse. Il est vain de croire, ou de feindre de croire, en la nécessité préalable d'un Etat fort. Un Etat fort sans nation n'engendre que la dictature. La nation (ou, si l'on préfère, la société civile) congolaise en train de se trouver va définir le pouvoir qui la représentera. Il s'agit d'un long chemin. Lassés des excès d'un caudillisme au populisme massacreur, un certain nombre de Congolais peuvent être tentés de vivre dans des entités politiques plus restreintes. Des bandes existent çà et là, qui rappellent la tradition des « seigneurs de guerre » de la fin du XIXe siècle. Mais, a contrario, un régionalisme fort, à condition d'être tempéré par un gouvernement démocratique équilibré, n'a rien de condamnable : certaines grandes démocraties occidentales sont des fédérations.

L'intervention extérieure ne peut que provoquer une formidable réaction nationale. Le paradoxe est que M. Laurent-Désiré Kabila risque de contribuer à son renforcement, car rien ne soude autant une nation qu'une guerre civile avortée : les exemples historiques abondent, des Etats-Unis au Nigeria. Les Congolais en ont connu au moins deux en un demi-siècle : en 1963-1965, avec

l'insurrection muléliste du Congo oriental et la sécession katangaise de Moïse Tschombe, tentative reprise en 1977-1978, sans compter la fin du règne du maréchal Mobutu. Qui plus est, le héros démocratique de la nation est incarné par Patrice Lumumba : mythe refondateur d'une unité naguère imposée par le pouvoir colonial, mythe largement refabriqué, développé et utilisé, de façon paradoxale, par le dictateur Mobutu, inventeur de l'« authenticité » zaïroise.

Les gouvernements limitrophes réussiront peut-être ce qu'ils visent : une partition de fait du Congo ou du moins l'officialisation d'aires d'influence. M. Kabila, ou plutôt l'armée angolaise, pourrait reprendre en main l'ensemble du pays. Dans les deux hypothèses, unité ou partition, l'issue est pour partie entre les mains de l'étranger.

Un pseudo-Etat fort sera peut-être rétabli, mais il ne sera plus acceptable par les Congolais. Le relèvement — difficile et long — ne pourra s'effectuer que par l'émergence de la société civile. Or celle-ci est en construction depuis longtemps : les migrations dues au travail ont irrigué le pays depuis le début du siècle au moins, aussi bien dans les mines que dans les villes et les ports, côtiers et fluviaux. Depuis 1956, l'université Lovanium, pendant longtemps l'une des meilleures d'Afrique, a formé des intellectuels. Sous la dictature, le travail politique a continué grâce à des contacts avec l'extérieur, et à la qualité exceptionnelle de certains de ceux qui, les uns après les autres, n'ont eu qu'un choix : la compromission ou l'exil.

Sur l'ensemble du territoire, le brassage des populations — aussi bien dans les campagnes que dans les villes — et les syncrétismes culturels sont donc beaucoup plus anciens et profonds que ne le laisse croire une pseudo-analyse tribale. Il est d'ailleurs révélateur que, sauf exception (la mini-ethnie Banyamulenge, et M. Kabila, qui est luba), aucune analyse ne se réfère à des noms d'« ethnies », sinon au groupe (linguistique) bantou, qui couvre près des trois quarts de l'Afrique noire : les gens sont originaires du Kivu, du Katanga ou du Kasai, ou du Bas-Congo, c'est-à-dire non pas de « tribus », mais de régions géographiques ou de provinces administratives.

Les changements politiques sont en gestation rapide au Congo, malgré la cécité de beaucoup d'observateurs occidentaux, qui n'imaginent pas que la démocratie puisse aussi se construire en Afrique, et que les Africains s'en chargent.

CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH
professeur à l'université Paris-VII-Denis Diderot et CNRS.

-
- (1) Tutsis d'origine rwandaise, implantés à l'est du Zaïre, notamment dans la région d'Uvira, depuis la colonisation belge.
 - (2) Lire Gérard Prunier, « [3847](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 1998.
 - (3) John Higginson, *A Working Class in the Making : Belgian Colonial Labor Policy, Private Enterprise and the African Mineworker 1907-1951*, Madison, University of Wisconsin Press, 1989.
 - (4) *Le Monde*, 23-24 août 1998.
 - (5) Regroupant 2 800 participants, la Conférence nationale fut une tentative pacifique pour rogner les pouvoirs du président Mobutu et jeter les bases de la troisième République. Lire Colette Braeckman, « L'impossible mutation du président Mobutu », *Le Monde diplomatique*, mars 1993.
 - (6) Jacques Delpechin, *De l'Etat indépendant du Congo au Zaïre contemporain*, éditions du Codesria, Dakar, 1992 (diffusion Karthala, Paris).

Notice sur Catherine Coquery-Vidrovitch (Wikipedia)



Catherine Coquery-Vidrovitch, née le [25 novembre 1935](#) dans le [16^e arrondissement de Paris](#), est une [historienne](#) française, spécialiste de l'[Afrique](#) et [professeur émérite](#) de l'[université Paris Diderot](#).

Formation et carrière universitaire

Catherine Coquery-Vidrovitch est ancienne élève de l'[École normale supérieure de Sèvres](#) et [agrégée d'histoire](#) (1959). Elle soutient en 1966 une thèse de 3^e cycle intitulée *Brazza et la prise de possession du Congo. La mission de l'ouest africain, 1883-1885*¹, sous la direction d'[Henri Brunschwig](#), à l'[École pratique des hautes études](#), puis elle réalise une thèse d'État, intitulée *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires : 1898-1930*², en 1970.

Après divers séjours au *Woodrow Wilson Center for International Scholars* (1987), *Shelby Cullom Davis Center for Historical Studies* de l'[université de Princeton](#) (1992) ainsi qu'au *Humanities Research Centre* de l'[université de Canberra](#) (1995), elle devient [professeure](#) à l'UFR Géographie, histoire et sciences de la société (GHSS) de l'[université Paris Diderot](#) (1975-2002)³.

Elle fonde et dirige, à la fin des années 1970, le laboratoire *Connaissance du Tiers-Monde/Afrique*, devenu d'abord SEDET, Sociétés en développement : études transdisciplinaires⁴ puis, en 2014, composante du [Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques](#) (CESSMA UMR 245)⁵. Elle prend sa retraite en 2001 et devient [professeur émérite](#).

Elle est membre du [Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire](#), dont elle est élue présidente en 2009⁶.

Elle a dirigé environ 175 thèses d'histoire, dont celles de nombreux universitaires et personnalités politiques, africains et français^{7,8}.

Recherches scientifiques

Orientation de la recherche

Ses travaux portent sur l'Afrique, les enjeux politiques de la [colonisation](#) ainsi que sur le concept d'[impérialisme](#) et de [capitalisme](#) en [Afrique](#)⁹. Sa thèse d'État (1970) étudie la mise en place d'une « économie coloniale »¹⁰ par la France en Afrique équatoriale entre 1898 et 1930. Elle considère que, durant ces trois décennies, une transition s'est opérée, d'une activité de traite exclusivement commerciale, qui s'accompagnait d'une occupation territoriale discontinue, essentiellement autour de postes côtiers ([Libreville](#) et [Loango](#)), ou situés le long des fleuves ([Brazzaville](#), [Ouesso](#)), à une activité tournée vers les cultures de plantation, l'exploitation de ressources forestières, des gisements miniers, qui s'accompagnait de l'établissement d'une « administration coloniale ». Elle s'intéresse à l'étude des modalités

politiques de cette transformation, à son impact sur les populations, notamment en termes de mobilité géographique, de la mise en place de « nouvelles structures économiques » qui ont, selon elle, configuré l'économie de l'Afrique contemporaine¹¹.

Elle appartient dans les années 1960-1980 à la « mouvance [marxisante](#) » dans les études de l'histoire coloniale en France^{12.13}.

Elle s'intéresse également aux femmes dans le contexte colonial¹⁴, essayant de mettre en valeur leur rôle et leur fonction dans la société¹⁵. La perspective de Catherine Coquery-Vidrovitch est double : à la fois chronologique, elle étudie la situation des femmes en Afrique précoloniale, à la campagne et à la ville, puis coloniale et postcoloniale, avec la transition urbaine, et thématique, elle étudie des questions liées à l'éducation des filles, la place des femmes en politique, le rapport à la sexualité et leur place dans les mouvements d'émancipation¹⁶.

Polémiques

L'historien [Daniel Lefeuvre](#) (1951-2013) conteste certains aspects des travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch, sur la colonisation française dans le Maghreb dans un ouvrage intitulé *Pour en finir avec la repentance coloniale*. Il estime que la perspective de celle-ci, selon laquelle « le Maghreb allait à son tour remplir les caisses de l'État, et surtout des colons et des industriels intéressés, grâce aux vins et au blé d'Algérie, et aux phosphates du Maroc »¹⁷ est discutable. Cet auteur soutient pour sa part « qu'à partir des années 1930, non seulement le Maghreb ne remplit pas les caisses de l'État, bien au contraire, mais encore que les colons subissent une crise de trésorerie dramatique qui aurait conduit la plupart à la faillite si la Métropole n'avait volé à leur secours »¹⁸. Il conteste également l'affirmation de C. Coquery-Vidrovitch selon laquelle « à partir des années 1950 [...] l'Afrique noire à son tour, allait soutenir l'économie française¹⁹, estimant quant à lui que la domination coloniale, loin d'avoir été un eldorado a été un « tonneau des Danaïdes » pour les contribuables français²⁰.

Activités en lien avec l'histoire de l'Afrique

Elle est membre du bureau du CISH (Comité international des sciences historiques) de 2000 à 2005²¹.

Elle fait partie du conseil historique qui supervise la série documentaire [Les Routes de l'esclavage](#), réalisée par Daniel Cattier, Juan Gélas et [Fanny Glissant](#), en 2018²².

Prix et distinctions

En 2008, elle est élevée à la dignité de commandeur de la [Légion d'honneur](#)²³. En 1999, elle reçoit le *Distinguished Africanist Award* décerné par l'association nord-américaine [African Studies Association \(en\)](#)²⁴. En 2014, elle est élevée à la dignité de grand-officier de l'[ordre national du Mérite](#)²⁵.

Vie privée

Elle est l'épouse de Michel Coquery (1931-2011), géographe et ancien directeur de l'[ENS Fontenay-Saint-Cloud](#)²⁶. Elle a quatre enfants. Sa fille Natacha Coquery est enseignante-chercheuse, spécialiste d'histoire urbaine et de la consommation au XVIII^e siècle²⁷. Sa fille

Marina Coquery est quant à elle directrice de recherche à l'[Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture](#)²⁸.

Publications

En tant qu'auteure

- *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001 (rééd. de 1972) ([ISBN 9782713212918](#)), en ligne [Tome 1 \[archive\]](#) et [Tome 2 \[archive\]](#), thèse d'État.
- *Afrique noire : permanences et ruptures*, [Éditions Payot](#), 1985.
- *Afrique noire. Permanences et ruptures* (Payot 1985) 2^e éd. révisée, L'Harmattan 1992 ([ISBN 978-2738417831](#))
- *Histoire des villes d'Afrique noire : Des origines à la colonisation*, Albin Michel, 1993 ([ISBN 9782226063304](#))
- *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Desjonquères, 1994 ([ISBN 9782904227806](#))
- *L'Afrique et les Africains au XIX^e siècle*, Paris, Colin, 1999 ([ISBN 2200250576](#))
- « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », in [Marc Ferro](#) (dir.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e – XXI^e siècles : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, p. 646-685
- *Des victimes oubliées du nazisme : les Noirs et l'Allemagne dans la première moitié du XX^e siècle*, Le Cherche-Midi, 2007 ([ISBN 978-2-7491-0630-4](#)).
- *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, 2009 ([ISBN 978-2-7489-0105-4](#))
- *Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, La Découverte, 2010 ([ISBN 978-2-7071-6713-2](#)).
- Mission Pierre Savorgnan de Brazza / Commission Lanessan (préface), *Le Rapport Brazza, Mission d'enquête du Congo, Rapport et documents (1905-1907)*, Paris, Le Passager clandestin, 2014 ([ISBN 978-2-36935-006-4](#)).
- « Afrique : une histoire universelle. », *Projet 2/2016* (n° 351), p. 12-20
- *Les Routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines VI^e – XX^e siècles*, Albin Michel, Paris, 2018, 288 p. ([ISBN 978-2226400741](#))

Direction et co-direction

- *L'Afrique noire, de 1800 à nos jours*, avec Henri Moniot, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 2005 (1^{re} éd. 1974)
- *L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938)*, Paris, [Revue française d'histoire d'outre-mer](#), tome LXIII, n° 232-233, 1976, [[lire en ligne \[archive\]](#)].
- avec Charles-André Julien et Magali Morsy (éd.) *Les Africains*, Paris, [Jeune Afrique], 1977.
- *Sociétés paysannes du Tiers-Monde*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981 (rééd. L'Harmattan, 1991).
- avec Odile Goerg, *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960*, Paris, La Découverte, 1992 ([ISBN 2707121460](#))
- *La découverte de l'Afrique : l'Afrique noire atlantique, des origines au XVIII^e siècle*, L'Harmattan, collection Archives, 2003 ([ISBN 9782747552585](#))

- (dir.) *L'Afrique des routes : histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*, Paris, Musée du quai Branly — Jacques Chirac, 255 p. ([ISBN 2330057040](#))

Bibliographie

- [Jean-Pierre Chrétien](#), « Catherine Coquery-Vidrovitch, Afrique noire. Permanences et ruptures », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 6 - 40^e année, 1985, p. 1408-1411 ([lire en ligne](#) [[archive](#)]) (compte rendu de lecture).
- [Alfred Sauvy](#), « Catherine Coquery-Vidrovitch. Afrique noire. Permanences et ruptures », *Le Monde*, 16 septembre 1986 ([lire en ligne](#) [[archive](#)]).
- Sophie Dulucq, « Catherine Coquery-Vidrovitch, Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle, Paris, Desjonquères, 1994, 291 p. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 6, 1997 ([lire en ligne](#) [[archive](#)]).
- [Mélanges](#). Chantal Chanson-Jabeur, Odile Goerg (dir.) « Mama Africa », mélanges en hommage à Catherine Coquery-Vidrovitch, Paris, L'Harmattan, 2005 ([ISBN 978-2747595551](#)), 482 p.
- [Daniel Lefeuvre](#), *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Éditions Flammarion, 2006.
- [Julie Clarini](#), « La violence de l'esclavage n'a pas encore été saisie dans toute son ampleur », *Le Monde*, 11 décembre 2013 ([lire en ligne](#) [[archive](#)]).
- Pascale Barthélémy, « Catherine Coquery-Vidrovitch [1935] », dans Béatrice Didier, Antoinette Fouque, Mireille Calle-Gruber (dir.), *Le Dictionnaire universel des créatrices*, *Éditions des femmes*, 2013 ([ISBN 9782721006318](#)), p. 1053-1054.

Notes et références

- ↑ [Thèse de 3^e cycle, notice Sudoc](#) [[archive](#)].
- ↑ [Thèse d'État, 1970, notice Sudoc, consultée en ligne le 15.06.15](#) [[archive](#)].
- ↑ [Fiche BNF, consultée en ligne, 16.06.15](#) [[archive](#)].
- ↑ [Laboratoire SEDET](#) [[archive](#)], page consultée en ligne le 16.06.16.
- ↑ [Site du laboratoire universitaire CESSMA, page consultée en ligne le 15.06.15](#) [[archive](#)].
- ↑ Compte rendu de l'AG du 17 janvier 2009 [1] [[archive](#)].
- ↑ [Pierre Boilley](#), [Achille Mbembe](#), [Laurent Gbagbo](#), [Ferdinand Nahimana](#), Facinet Béavogui, [Jean-Louis Triaud](#), Jean-Jacques Vigoureux, Sumda Nurukyoy, Muya Bia-Lushiku-Lumana, Mohamed Mbodj, Idrissa Kimba, Pierre Boussoukou-Boumba, Monique Lakroum, Jean-Didier Alavo, Serge Nédelec, Bernard Salvaing, Odile Goerg, [Ibrahima Thioub](#)…
- ↑ [Liste des directions de thèses, notice Sudoc](#) [[archive](#)].
- ↑ [Biographie de Catherine Coquery-Vidrovitch, Société française d'histoire d'outre-mer](#) [[archive](#)], consulté sur sfhom.free.fr, le 15 juillet 2010
- ↑ *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, p. 12
- ↑ *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, p. 13.
- ↑ [Daniel Rivet](#), [Post-scriptum aux souvenirs des années 1960-1980 de Catherine Coquery-Vidrovitch](#) [[archive](#)], *Afrique & histoire*, 2009/1 (vol. 7), p. 321 - 330, ([ISBN 9782864325826](#))
- ↑ [Guy Pervillé](#), [Réponse au livre de Catherine Coquery-Vidrovitch : Enjeux politiques de l'histoire coloniale \(2012\)](#) [[archive](#)], guy.perville.free.fr, 6 septembre 2012

14. [Femmes et genre en contexte colonial \[archive\]](#), colloque Centre d'histoire de Sciences Po, comité scientifique, 2012, page consultée en ligne le 16.06.15.
15. [_ Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle, Paris Desjonquères, 1994.](#)
16. [_ Sophie Dulucq 1997, Clio. Histoire, femmes et sociétés.](#)
17. [_ C. Coquery-Vidrovitch, «Vendre : le mythe économique colonial», dans P. Blanchard et al., Culture coloniale, 1871-1931, Paris, Autrement, 2003, p. 167](#)
18. [_ Blog de Daniel Lefeuvre \[archive\]](#), 24 juin 2007
19. [_ Vendre : le mythe économique colonial, p. 169](#)
20. [_ Lefeuvre 2006.](#)
21. [_ Liste des membres du bureau du CISH 1926-2010 \[archive\]](#), consultée en ligne le 15.06.15.
22. [_ Rouguyata Sall, « Fanny Glissant : « Les 25 millions d'esclaves ont été déportés pour le profit et rien d'autre » » \[archive\]](#), [Bondy Blog](#), 18 avril 2018 (consulté le 27 avril 2018)
23. [_ Réception de la Légion d'honneur, 14.04.2008 \[archive\]](#), discours de C. Coquery-Vidrovitch, consulté en ligne le 16.06.15.
24. [_ Liste du prix \[archive\]](#), consultée en ligne le 16.06.15
25. [_ Décret 14 mai 2014 Grand officier de l'Ordre du Mérite \[archive\]](#).
26. [_ Armand Frémont, Michel Coquery, géographe, ancien directeur de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud, Le Monde, 29.11.11. \[archive\]](#)
27. [_ « La transmission de l'histoire de mère en fille avec Catherine Coquery-Vidrovitch et Natacha Coquery. Documentaire de Séverine Liatard et Véronique Samouiloff » \[archive\]](#), sur France Culture (consulté le 18 mai 2016)
28. [_ Yann Calbérac et Olivier Faron, « À la mémoire de Michel Coquery » \[archive\]](#), École normale supérieure de Lyon (consulté le 17 mars 2017)